



MEDECIN DE PREVENTION

Dr Edith DURAND

AGENT

NOM :

SERVICE :

FONCTION :

COLLECTIVITE

NOM :

REFERENT :

FONCTION :

NUMERO DE TELEPHONE :

Donne son accord pour cette intervention :

OUI

NON

Date :/...../.....

Signature de l'autorité territoriale et cachet.

Merci de compléter tous les champs

DEMANDE D'INTERVENTION DE L'ASSISTANTE SOCIALE

A votre demande, l'assistante sociale du Centre de gestion va recevoir un agent de votre collectivité.

Votre accord préalable est requis avant cette intervention.

Nous vous invitons à **compléter ce document et à le retourner à :**

Centre de Gestion de la F.P.T. de la Lozère « Pôle Prévention Santé Social »
11 boulevard des capucins – 48000 MENDE

Ou par mail : v.lemaire@cdg48.fr

EN CAS D'ACCORD

A réception de ce document par le pôle « Prévention / Santé / Social » du Centre de Gestion 48, l'assistante sociale prendra contact avec le référent désigné par votre collectivité ou établissement.

La durée de l'accompagnement est variable et vise à informer l'agent sur sa situation et sur les possibilités d'évolution par rapport à cette situation.

Les rencontres avec notre assistante sociale se feront selon sa programmation, en accord avec l'agent et votre collectivité, soit sur site, soit au cabinet médical du CDG, soit au domicile de l'agent.

La procédure est couverte par le secret médical.

A la suite de l'intervention, si nécessaire, et uniquement après avis du médecin de prévention, un rapport d'information vous sera transmis.

La prestation de l'assistante sociale est comprise dans votre convention « d'adhésion au service de médecine préventive ». Toutes les modalités liées à l'intervention sont stipulées dans la « Procédure d'Intervention de l'assistante sociale » (disponible sur notre site internet). Cette procédure est réputée acceptée par la signature du présent document.

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter
le Pôle Prévention / Santé / Social : Valéry LEMAIRE
v.lemaire@cdg48.fr Tel : 04 66 65 30 03**